



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E79850

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 11/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/2006
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/12/2019
50 000

Raison sociale : ARS

60 RUE DE LONDRES
CELLULE 14
59000 LILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Téléphone : 03 20 95 25 73

Fax : 03 20 92 56 83

Siret : 488 279 878 00075

Portable :

Code NACE : 4391B

Site Internet : www.couvreur-toiture-lille.fr

Numéro caisse de congés payés : 0052752/L

E-mail : contact@ars-toiture.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H12984A1254000/002 113320/11

Responsabilité légale :

ANTAR RACHID GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H12984A1254000/002 113320/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/06/2023
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	26/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	26/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/07/2023
o Isolation des combles perdus	26/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.